

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

L'inclusion fait partie intégrant des valeurs des MFR ainsi que de la certification Qualiopi. En ce sens, la MFR Le Village a à cœur de garantir l'accessibilité pour toutes et tous à une formation, et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour intégrer les publics à besoins particuliers.

A ce titre, la MFR Le Village est **labellisée H+** par la région Auvergne Rhône Alpes : un référent handicap peut conseiller dans les démarches à réaliser. Par ailleurs, l'établissement investit dans l'aménagement des locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite. La démarche H+ s'articule autour de quatre axes :

- * L'accueil des personnes en situation de handicap ;
- * L'accessibilité de l'organisme de formation ;
- * La pédagogie adaptée au handicap ;
- * Le lien entre l'organisme de formation et le maître d'apprentissage.

Suite à la loi Avenir professionnel de 2018, la MFR, étant désormais CFA, a eu l'obligation de créer le **conseil de perfectionnement**. C'est une instance à laquelle participe le président, le directeur, des professionnels, des salariés de la MFR et des apprentis. Elle a pour but de favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'apprentissage. Elle examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA, notamment sur les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale. Le conseil de perfectionnement a également pour objectif d'améliorer la formation et d'identifier les besoins en termes de compétences professionnelles.

La participation au programme Erasmus s'inscrit dans cette volonté d'inclusion. Elle doit permettre à chaque participant le souhaitant de réaliser un stage à l'étranger. Aussi, lors de la procédure de sélection, aucun critère discriminant ne sera pris en compte. Lors d'un entretien préalable à la mobilité, les besoins du jeune seront identifiés afin d'adapter au mieux son accompagnement par l'équipe pédagogique et le référent Erasmus.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Actuellement, le BTS à la MFR n'est pas découpé en ECTS. Selon le décret DGER 2007-946 du 15/05/2007, 120 ECTS sont accordés au BTS, diplôme de l'Enseignement Supérieur (cycle court), avec 60 ECTS délivrés en 1ère année et 60 ECTS délivrés en 2ème année.

L'examen final ne permet pas la semestrialisation et le découpage des 120 ECTS dans l'obtention du BTS mais le diplôme du BTSA fournit au candidat qui l'obtient le crédit de 120 ECTS.

Un supplément au diplôme sera une valorisation du diplôme.

Dès leur retour de stage, les apprenants devront réaliser un diaporama qui sera présenté lors d'une soutenance orale de 20 min. Cet oral leur permet d'analyser les pratiques et avoir un regard réflexif sur leur apprentissage et leurs compétences. Elle fera l'objet d'une évaluation certificative dans le cadre de la formation.

L'expérience du jeune durant la mobilité sera également valorisée dans le cadre du CCF d'anglais avec des mises en situation professionnelle prenant appui sur le vécu dans le pays d'accueil.

Une attestation de stage sera transmise à l'apprenant à la suite de sa mobilité.

Les étudiants pourront se constituer un passeport européen type Europass présentant leurs compétences et qualifications acquises lors des stages et ainsi favoriser leur mobilité géographique et professionnelle.